

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01529

Numéro SIREN : 337 643 795

Nom ou dénomination : CYBERGUN

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 59307

A thick red vertical bar is positioned on the left side of the page, extending from the top of the text area to the bottom. It has a small red diamond shape at its top end.

**CYBERGUN**

**SOCIETE ANONYME**

**AU CAPITAL SOCIAL DE 596 134 €**

**40, BOULEVARD HENRI SELLIER  
95120 SURESNES - FRANCE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**RELATIF A L'EXERCICE DE 21 MOIS CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RELATIF A L'EXERCICE DE 21 MOIS CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

---

**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Cybergun** relatif à l'exercice de 21 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 à la date d'émission de notre rapport.

---

**3. OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.1 de l'annexe « Changement de la date de clôture de l'exercice de la société à la suite de l'AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 » qui expose la durée exceptionnelle de 21 mois concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- La note 3.2 de l'annexe « Signature contrat ABO II & renforcement des fonds propres » décrit l'impact dans les comptes du mécanisme d'indemnisation « penalty cash » lié aux contrats de financement obligataire ABO.
- La note 7.3 de l'annexe « Résultat financier » décrit l'impact dans les comptes des frais d'engagements « commitment fees » liés à la signature du contrat de financement ABO II.

#### 4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

##### Impact des « Penalty cash »

L'annexe des comptes annuels expose dans la note 3.2 « Signature contrat ABO II & renforcement des fonds propres » les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du mécanisme d'indemnisation « penalty cash » lié aux contrats de financement ABO dont l'impact en charges exceptionnelles s'élève à 43,9 M€.

##### Estimations comptables importantes

- L'annexe des comptes annuels expose dans la note 2.2 « Immobilisations Incorporelles » les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'immobilisation, d'évaluation et d'amortissement des licences, dont la valeur nette comptable s'établit à 2 449 099 euros au 31 décembre 2020.
- L'évaluation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.4 « Immobilisations Financières » de l'annexe, au 31 décembre 2020, ce poste est principalement composé par :
  - Les titres de participation, dont la valeur nette de provisions est de 784 034 €.
  - Les créances rattachées aux participations évaluées en valeur nette à 42 595 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## 5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## 6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## 7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 1<sup>er</sup> juin 2021

Le commissaire aux comptes

BM&A



Eric SEYVOS

Membres de la Compagnie régionale de Paris

# **COMPTES ANNUELS**

**AU**

**31 DECEMBRE 2020**

SA CYBERGUN

Exercice clos le 31/12/2020

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2020			Exercice clos le 31/03/19
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/20	
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	98 684	0	98 684	97 529
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	5 202 288	2 753 189	2 449 099	2 611 991
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	9 248	0	9 248	9 248
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 252 587	1 995 056	257 531	318 033
Autres immobilisations corporelles	898 062	353 065	544 997	71 661
Autres immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	4 338 230	3 554 196	784 034	773 934
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	8 477 686	8 435 091	42 595	211 877
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	158 328	0	158 328	191 476
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>21 435 114</b>	<b>17 090 597</b>	<b>4 344 517</b>	<b>4 285 749</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	5 640 437	177 893	5 462 544	3 656 209
Avances et acomptes versés sur commandes	1 176 670	0	1 176 670	0
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 114 890,11	3 922 843	9 192 047	11 646 344
Autres créances	30 838 496	18 778 502	12 059 994	11 202 800
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	3	0	3	3
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 020 302	0	6 020 302	1 562 883
Charges constatées d'avance	89 203	0	89 203	99 603
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>56 880 002</b>	<b>22 879 238</b>	<b>34 000 763</b>	<b>28 167 842</b>
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)	0		0	0
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	0		0	0
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)	1 266 026		1 266 026	1 072 188
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>79 581 142</b>	<b>39 969 836</b>	<b>39 611 306</b>	<b>33 525 780</b>

SA CYBERGUN

Exercice clos le 31/12/2020

**BILAN PASSIF**

	Exercice clos le 31/12/20	Exercice clos le 31/03/19
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	596 134	28 571 941
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	18 215 612	6 658 528
Écarts de réévaluation	0	0
Réserves		
Réserve légale	105 623	105 623
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	54 992 681	0
Autres	0	0
Report à nouveau	0	(11 675 084)
Résultat de l'exercice	(59 833 982)	(28 391 661)
Subventions d'investissement	0	0
Provisions règlementées	0	0
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>14 076 067</b>	<b>(4 730 654)</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 116 097	1 411 527
Provisions pour charges	57 468	5 096 999
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>1 173 564</b>	<b>6 508 526</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	6 044 248	1 760 000
Autres emprunts obligataires	0	9 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	142 155
Emprunts et dettes financières diverses	2 674 033	3 562 019
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110 750	425 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 931 077	11 445 580
Dettes fiscales et sociales	1 102 798	937 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 483 272	1 391 796
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	76 306	106 069
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>22 422 484</b>	<b>28 771 484</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION PASSIF (IV)</b>	<b>1 939 191</b>	<b>2 976 423</b>
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>39 611 306</b>	<b>33 525 780</b>

SA CYBERGUN

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

	Au 31/12/2020	Au 31/03/2019	Variation	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	25 138 684	11 747 244	13 391 440	114%
Production vendue de biens	(86 306)	(63 944)	(22 362)	-35%
Production vendue de services	22 854	210 126	(187 272)	-89%
Montant net du chiffre d'affaires	25 075 232	11 893 427	13 181 805	111%
dont à l'exportation	0	0	0	
Production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	94 829	(94 829)	-100%
Subvention d'exploitation	0	0	0	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	451 566	526 384	(74 819)	-14%
Autres produits	146 488	114 764	31 723	28%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>25 673 285</b>	<b>12 629 404</b>	<b>13 043 881</b>	<b>103%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	20 616 276	6 977 250	13 639 026	195%
Variation de stock	(1 765 291)	907 642	(2 672 933)	-294%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(4 675)	20 549	(25 224)	-123%
Variation de stock	0	0	0	
Autres achats et charges externes	6 426 418	3 656 080	2 770 338	76%
Impôts, taxes et versements assimilés	178 686	120 732	57 954	48%
Salaires et traitements	4 578 794	2 113 958	2 251 086	117%
Charges sociales	1 997 392	993 167	897 351	101%
Dotations aux amortissements			0	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	424 772	227 681	197 091	87%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0	0	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	265 809	770 898	(505 089)	-66%
Dotations aux provisions	156 750	551 540	(394 791)	-72%
Autres charges	2 041 868	828 105	1 213 763	147%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>34 916 799</b>	<b>17 167 602</b>	<b>17 428 572</b>	<b>103%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(9 243 514)</b>	<b>(4 538 198)</b>	<b>(4 384 691)</b>	<b>-104%</b>
Bénéfice ou perte transférée (III)	0	0	0	
Pertes ou bénéfice transféré (IV)	0	0	0	
TOTAL QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)	0	0	0	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation	180 684	186 685	(6 001)	-3%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0	
Autres intérêts et produits assimilés	3 947 738	242	3 947 496	1630119%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	773 959	970 710	(196 751)	-20%
Différences positives de change	21 388	45 312	(23 923)	-53%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>4 923 770</b>	<b>1 202 949</b>	<b>3 720 821</b>	<b>309%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	857 659	1 573 959	(716 300)	-46%
Intérêts et charges assimilées	10 305 826	333 780	9 972 046	2988%
Différences négatives de change	80 474	59 443	21 031	35%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	108 000	0	108 000	
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>11 351 960</b>	<b>1 967 182</b>	<b>9 384 777</b>	<b>477%</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>(6 428 190)</b>	<b>(764 233)</b>	<b>(5 663 956)</b>	<b>-741%</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + VI)</b>	<b>(15 671 704)</b>	<b>(5 302 431)</b>	<b>(10 048 647)</b>	<b>-196%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	589 763	211 659	378 104	179%
Sur opérations en capital	154 310	900	153 410	17046%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	5 756 393	0	5 756 393	
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>6 500 465</b>	<b>212 559</b>	<b>6 287 906</b>	<b>2958%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	45 931 252	9 029 714	36 901 538	409%
Sur opérations en capital	7	1 476	(1 469)	-100%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 000 000	14 406 502	(9 406 502)	-65%
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>50 931 259</b>	<b>23 437 691</b>	<b>27 493 567</b>	<b>117%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>(44 430 794)</b>	<b>(23 225 133)</b>	<b>(21 205 661)</b>	<b>-91%</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)</b>	<b>(268 515)</b>	<b>(135 903)</b>	<b>(132 612)</b>	<b>-98%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>37 856 002</b>	<b>14 044 912</b>	<b>22 694 700</b>	<b>170%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>96 931 503</b>	<b>42 436 573</b>	<b>54 174 305</b>	<b>128%</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(59 833 982)</b>	<b>(28 391 661)</b>	<b>(31 442 321)</b>	<b>-111%</b>

## NOTES ANNEXES

### 1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 21 mois.

L'exercice précédent clos le 31 mars 2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 39 611 306 €.

Le résultat net comptable est une perte de 59 833 982 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence au règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 2.1 Risque de liquidité/Continuité d'exploitation

Le risque de liquidité correspond au risque des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche de Cybergun SA pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la société.

En cas de tension sur la trésorerie, la société privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Elle accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières sur les postes clients et stocks ou subsistent des marges de manœuvre au 31 décembre 2020.

Compte tenu des prévisions d'exploitation et de la capacité de tirage résiduel sur la ligne de financement ABO, mise en place en octobre 2019, le management n'a pas identifié de risque de liquidité sur les 12 prochains mois.

## **2.2 Immobilisations incorporelles**

Les droits d'enregistrement de marques, les inscriptions de marques payées à l'INPI, l'OMPI ou autres organismes assurent des protections pour un minimum de 10 ans. Ils sont ensuite renouvelés pour une nouvelle durée de 10 ans. Ces investissements sont amortis sur 10 ans soit la durée de protection.

Les licences exclusives de reproduction sont dépréciées suivant la durée des contrats, selon le mode linéaire.

Ces licences sont analysées à chaque clôture des comptes en fonction des flux de chiffre d'affaires futurs estimés.

Lorsque des licences de marques sont louées en contrepartie d'une redevance annuelle, cette dernière est comptabilisée en charges sur la période.

Les logiciels sont dépréciés sur 1 an suivant le mode linéaire.

## **2.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La nature des immobilisations figurant à l'actif du bilan de l'entreprise ne justifie pas leur ventilation par composant.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Installations techniques	5 ans	Linéaire
Moules	10 ans	Linéaire
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Vitrines en dépôt	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire / Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

## 2.4 Immobilisations financières

### 2.4.1 Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la situation nette comptable et à la valeur d'utilité de la société.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

### 2.4.2 Autres immobilisations financières

Le risque de non recouvrement des dépôts et cautionnement est estimé à chaque arrêté et éventuellement provisionné.

Les prêts en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture. La perte de change latente éventuelle est alors provisionnée.

Le risque de non recouvrement des prêts aux sociétés du groupe est estimé à chaque arrêté en fonction, en autres, de la situation des capitaux propres et éventuellement provisionné.

## 2.5 Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Les articles à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%

- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%

Les stocks acquis en devises sont valorisés au cours du jour d'achat.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

## **2.6 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

## **2.7 Opérations en devises**

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euro sur base du cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, toutes les opérations figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à des comptes d'écart de conversion actif et passif.

Pour information, le cours de conversion du dollar utilisé au 31 décembre 2020 est de 1.2271 contre 1.1235 au 31 mars 2019.

Les pertes latentes éventuellement constatées sur les créances et dettes en devises, options de change et contrats de couverture à terme de devises sont provisionnées. Toutefois, pour certaines créances et dettes libellées dans la même devise et lorsque les termes sont jugés suffisamment voisins, le montant de la dotation pour perte de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents.

## **2.8 Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions comprennent notamment :

- des engagements de retraite et autres avantages,
- des pertes de change latentes,
- des litiges,
- des opérations financières présentant une valeur de marché négative (swap / futurs...).

## **2.9 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises**

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite dans les sociétés du groupe.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivantes :

- obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête)
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 16-18
- dates de départ à la retraite ; 62 ans
- taux de progression des salaires (1,00 %)
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- taux d'actualisation annuel de 2% ;
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

## **2.10 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur de marché des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

### 2.11 Chiffre d'affaires

Le fait générateur de chiffre d'affaires par catégorie de transaction :

<u>Nature des transactions :</u>	<u>Fait générateur de chiffre d'affaires</u>
Ventes de marchandises	Livraison de bien
Transports sur ventes	Livraison de bien
Redevances de sous-licences	Encaissement de la redevance

### 2.12 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

## 3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### 3.1 Changement de la date de clôture de l'exercice de la société à la suite de l'AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019

L'Assemblée Générale des actionnaires a voté, en octobre 2019, un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal au 31 décembre contre le 31 mars précédemment afin de faciliter l'administration des entités du groupe d'un point de vue réglementaire, comptable et fiscal. Par conséquent, l'exercice ouvert le 1er avril 2019 a une durée exceptionnelle de 21 mois pour clôturer au 31 décembre 2020.

Dans le cadre du changement d'exercice, la société propose ci-dessous une vision « pro forma » de ses comptes sociaux 12 mois sur les exercices 2019 et 2020.

En K€

Libellé	2020.12	2019.12	Var
Chiffre d'affaires	15 032	12 494	2 538
R. Exploitation	(6 291)	(4 415)	(1 876)
R. Financier	(916)	(10 876)	9 959
R. Exceptionnel	(23 191)	(40 661)	17 470
<b>Résultat net</b>	<b>(30 399)</b>	<b>(55 952)</b>	<b>25 554</b>

### **3.2 Signature contrat ABO II & renforcement des fonds propres**

Le 30/01/2019 la société a mis en place un financement d'un montant nominal total d'emprunt obligataire de 8 MEUR avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund, représenté par European High Growth Opportunities Manco SA, membre du groupe Alpha Blue Ocean, par voie d'émission réservée d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE). Les derniers tirages ont été réalisés sur l'exercice à hauteur 2 500 000€.

Dans la continuité des opérations de financement initiées avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund géré par le groupe Alpha Blue Ocean (ABO), la société CYBERGUN a décidé en octobre 2019 de faire usage des délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 octobre 2019 afin de mettre en place une nouvelle ligne de financement d'un montant maximal de 92 M€ devant permettre de résoudre durablement la question de son financement. Les commitment fees de cette nouvelle ligne s'élèvent à 9,2 M€.

Le contrat avec ABO prévoit la possibilité pour le porteur lorsque le prix de conversion devient inférieur au nominal des actions de demander le remboursement de tout ou partie des obligations qu'il détient en trésorerie. Dans le cas où le remboursement en trésorerie ne serait pas demandé, l'émission de nouvelles actions ne pouvant se faire à un cours inférieur au nominal, le contrat prévoit un mécanisme d'indemnisation pour EHGO qui reçoit alors un paiement complémentaire soit en espèces, soit en action, à la main de CYBERGUN ;

A la clôture, le montant de l'indemnisation (cash penalties), rémunéré en actions, s'élève à 43,9 M€ enregistré dans les comptes sociaux en charges exceptionnelles (contrepartie capital social).

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, l'indemnisation est annulée du compte de résultat et enregistrée en moins des capitaux propres (application IFRS 9 et IAS 32) dans un compte de réserve (impact de -43,9 M€).

Après une première phase de profonde restructuration, cette ligne de financement permet à CYBERGUN de s'engager sereinement dans un nouveau cycle comprenant notamment de lourds investissements avec un partenaire financier d'envergure.

### **3.3 Mise en place du plan de réorganisation de la dette financière de CYBERGUN**

Dans la continuité des opérations de restructuration de sa dette financière engagées courant juillet 2019, les événements significatifs suivants sont intervenus :

- 7 octobre 2019 : Accord de principe entre la société et ses obligataires sur un schéma de restructuration de la dette financière ;

- 4 décembre 2019 : Après s'être assurée d'un soutien suffisamment large de ses créanciers obligataires et financiers et afin de disposer du seul cadre juridique adapté à la mise en œuvre rapide du plan de restructuration de la dette financière, la Direction de CYBERGUN a sollicité auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA) ;
- 11 février 2020 : Approbation par le tribunal de Commerce de Nanterre du plan de restructuration de la dette financière du groupe CYBERGUN.

Ce plan de restructuration de la dette financière de CYBERGUN SA, se décompose en 2 options offertes aux créanciers :

Option 1 :

Apporter leurs créances à une fiducie et en devenir constituant et bénéficiaire. D'un point de vue économique, les créances financières sur la société seraient « converties » au fil de l'eau en actions qui seront vendues sur le marché. Le produit net de cession des actions serait rétrocédé aux constituants et bénéficiaires à due proportion de leurs créances apportées ;

Recevoir le 16 avril 2020 des BSAK1 (qui seraient cotés), exerçables à partir du 1er décembre 2020;

Percevoir le 19 octobre 2020 une avance sur les futurs paiements cash, à hauteur de 15% du passif admis de leurs obligations (nominal + intérêts échus et à échoir).

Option 2 :

Percevoir le 16 avril 2020 un paiement cash correspondant au remboursement de leurs créances à hauteur de 30% du passif admis desdites obligations (nominal + intérêts échus et à échoir) ;

Recevoir le 16 avril 2020 des BSAK2a et des BSAK2b (qui seraient tous cotés).

Pour un complément d'information sur les modalités de chaque option, nous renvoyons le lecteur vers la partie « Obligations et Fiducie » de l'espace investisseur sur le site web de la société.

La période d'adhésion à chacune des options s'est clôturée le vendredi 03 avril 2020 avec un taux d'adhésion à l'option 1 représentant 52% du total du passif admis dans le plan de réaménagement de la dette financière.

Ainsi le 16 avril 2020, conformément au « planning » du plan de restructuration de la dette financière de la société :

Les créanciers ayant opté pour l'Option 1 se sont vu attribuer, pour chaque Obligation apportée, 246 BSAK1 permettant, pour 1 BSAK1, de souscrire à 100 actions nouvelles CYBERGUN (avant regroupement) au prix de 0,19 EUR.

Chaque créancier ayant opté pour l'Option 2 a reçu 33,37 EUR par Obligation ainsi que 556 BSAK2a et 348 BSAK2b. Chaque BSAK2a permet de souscrire à 100 actions nouvelles CYBERGUN au prix de 0,10 EUR et chaque BSAK2b permet de souscrire à 100 actions nouvelles CYBERGUN au prix de 0,16 EUR.

Par la suite, le 19 octobre 2020, chaque porteur d'obligations ou d'OCEANES ayant opté pour l'Option 1 a reçu une avance en numéraire de 15% du passif admis apporté à la fiducie, soit une avance d'un montant global de 790 690.80 €.

Enfin, le 1er décembre 2020, la société a démarré le processus d'équitization de sa dette financière qui doit s'achever au plus tard le 31 décembre 2024. Le montant initial de la dette à équitizer s'élève 7.9 M€ ; répartis entre :

- 6,2 M€ de dette pour laquelle les actions nouvellement émises au résultat de l'équitization seront revendues sur le marché par la Fiducie ;
- 1,7 M€ de dette à l'égard de RESTARTED INVESTMENT pour laquelle les actions nouvellement émises au résultat de l'équitization seront conservées par RESTARTED INVESTMENT afin de reconstituer un actionnariat de référence, étant précisé que ces 1,7 M€ ne seront équitizés qu'après apurement total des 6,2 M€ précédemment cités.

Par ailleurs, afin d'optimiser les opérations d'équitization, la société s'est également engagée à ne plus utiliser sa ligne de financement en OCEANE, à compter du 1er décembre 2020 et ce, jusqu'à la fin de la période d'équitization des obligations et des autres dettes financières (CECA).

Au 31 décembre 2020, le processus d'équitization a permis d'apurer 1,9 M€ de dettes financières, renforçant d'autant les capitaux propres de la société à travers l'émission de 1 171 287 590 actions. Le reliquat de dette à équitizer avant conversion de la dette RESTARTED INVESTMENT s'élève à 6 M€

### **3.4 Opération de regroupements de titres**

En avril 2020, faisant usage de la résolution N° 4 de l'assemblée générale du 18 mars 2020, la société CYBERGUN a initié une opération de regroupement de titres.

Les principales modalités de cette opération été les suivantes :

- Date de début des opérations de regroupement : 16 avril 2020
- Base de regroupement : échange de 3.800 actions d'une valeur nominale de 0,001 euro pour 1 action nouvelle de 3,80 euros de valeur nominale portant jouissance courante
- Le nombre d'actions soumises au regroupement est de sept milliards sept cent dix-huit millions quatre cent quarante-deux mille trois cent soixante-trois (7.718.442.363) actions d'une valeur nominale de 0,001 euro chacune
- Le nombre d'actions à provenir du regroupement est de deux millions trente-et-un mille cent soixante-neuf (2.031.169) actions d'une valeur nominale de 3,80 euros chacune, étant précisé qu'un actionnaire de la Société a renoncé expressément au regroupement de cent soixante-trois (163) actions anciennes afin de permettre d'appliquer le ratio d'échange à un nombre entier d'actions ; ces cent soixante-trois (163) actions anciennes seront par conséquent annulées.
- Date de fin du regroupement : 21 mai 2020 ;

### **3.5 Succès du partenariat GLOCK GMBH/CYBERGUN**

Dans la continuité de l'annonce du contrat de conseil en janvier 2019, le manufacturier d'armes autrichien GLOCK GMBH et CYBERGUN à travers son département SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT, ont remporté en janvier 2020, l'appel d'offres pour le remplacement de toutes les armes de poing de l'Armée française. Ce marché majeur, estimé pour le partenaire GLOCK qui porte le contrat, à des plusieurs dizaines de millions d'euros, porte sur la fourniture d'un minimum de 75 000 pistolets semi-automatiques GLOCK 17 et accessoires. Le GLOCK 17 équipera toutes les forces armées françaises et remplacera le MAC modèle 1950 et le PAMAS. L'accord prévoit une rémunération de SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT au pourcentage sur la vente des produits manufacturés par GLOCK pendant la durée du contre-cadre.

### **3.6 Association VALANTUR/CYBERGUN**

En janvier 2020, CYBERGUN et le Groupe VALANTUR, acteur français spécialisé dans la fabrication de sous-ensembles et de servitudes destinés à l'aéronautique civile et militaire, se sont associés au travers de la création de la société ARKANIA. Cette filiale commune détenue à 51% par CYBERGUN sera notamment engagée sur trois projets majeurs du pôle militaire de CYBERGUN :

- la finalisation et la mise en fabrication de l'arme développée pour le compte d'un grand manufacturier d'armes,
- l'assemblage de répliques AirSoft « made in France », pour les marchés militaires nécessitant une production dans un pays membre de l'OTAN via l'acquisition d'un site de production,
- et le développement d'un autre projet en partenariat avec un grand équipementier européen.

Dans la continuité de cette opération, CYBERGUN et son partenaire ont effectué fin décembre 2020, l'acquisition commune d'un site de production afin de disposer d'une capacité de fabrication « made in France ». Ce site de production d'une superficie de plus de 10 000 m<sup>2</sup> devrait entrer en production d'ici à la fin du 1er semestre 2021 sur les différents projets de chacune des parties.

### **3.7 Renforcement du portefeuille de licences**

En février 2020, CYBERGUN a renforcé son portefeuille de licences avec la signature d'un contrat de licence exclusive mondiale avec la société turque CANIK. Ce contrat couvre notamment la conception, la production et la distribution de calibres 4.5mm et 6mm pour les marchés civil et militaire. Leader mondial de l'airsoft sous licence, CYBERGUN s'emploie sans ménager à l'élargissement de son portefeuille, afin de proposer aux joueurs une gamme de produits variée.

### **3.8 Renforcement de la relation EVIKE.COM/CYBERGUN**

Suite au succès du contrat majeur de distribution aux Etats-Unis avec la société EVIKE.COM signé en 2019, la société et son partenaire ont décidé de nouer une nouvelle alliance sur le marché européen.

Dans ce cadre, CYBERGUN se voit confier la distribution exclusive de la majorité de la gamme de produits d'EVIKE.COM sur le marché européen. La société américaine a vu dans CYBERGUN un acteur de poids capable de mettre à disposition une parfaite connaissance des attentes des consommateurs et un puissant réseau de distribution direct (B2C) en France et indirect (B2B2C) dans toute l'Europe.

Cet accord stratégique permet de renforcer le catalogue produit de CYBERGUN avec de nouvelles références à travers plus d'une cinquantaine de licences exclusives, plus de 100 marques exclusives et une chaîne d'approvisionnement dédiée à plus de 500 marques distribuées par EVIKE.COM. Il s'agit d'une opportunité de générer un volume significatif de chiffre d'affaires additionnel sans charge supplémentaire significative dans la mesure où le réseau commercial est déjà en place.

### **3.9 Augmentation et réduction de capital**

- Augmentation de capital validée par le CA du 11/06/2019 de 4,95 euros de conversion de BSAR dont 4,95 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA du 17/07/2019 de 374.999,90 euros de Earn Out dont 374.999,90 euros en capital.
- Réduction de capital validé par le CA du 14/10/2019 de 53.038.257,30 euros.
- Réduction de capital validé par le CA du 24/01/2020 de 13.754.082,16 euros.
- Augmentation de capital validée par le CA du 18/03/2020 de 77.905,41 euros de conversion d'obligations d'emprunt convertible KERVENTURE dont 77.905,41 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA du 18/03/2020 de 0,45 euros de conversion de BSAR dont 0,45 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 08/04/2021 de 0,16 euros de conversion de BSAR dont 0,16 euros en capital.
- Réduction de capital validé par décision du DG du 18/05/2020 de 4.773.247,15 euros.
- Augmentation de capital validée par le CA du 15/09/2020 de 2.937,70 euros de conversion de BSA K2A dont 2.937,70 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA du 15/09/2020 de 1.013,55 euros de conversion de BSA K2B dont 1.013,55 euros en capital.
- Réduction de capital validée par le CA du 14/09/2020 de 17 926 625,62 euros.
- Réduction de capital validée par le CA du 27/10/2020 de 4 114 091,68 euros.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 1.850.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 117.128,61 euros en capital.

### 3.10 Emission d'une ligne d'Equity

Le 30/01/2019 la société a mis en place un financement d'un montant nominal total d'emprunt obligataire de 8 MEUR avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund, représenté par European High Growth Opportunities Manco SA, membre du groupe Alpha Blue Ocean, par voie d'émission réservée d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE).

Les tirages suivants ont été effectués :

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/06/2019 de 14.684.616,50 euros dont 14.684.613,90 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 17/07/2019 de 4.888.889,20 euros dont 4.888.888,40 euros en capital.

Le 07/10/2019 la société a mis en place un financement d'un montant nominal total d'emprunt obligataire de 92 MEUR avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund, représenté par European High Growth Opportunities Manco SA, membre du groupe Alpha Blue Ocean, par voie d'émission réservée d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE).

Les tirages suivants ont été effectués :

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/10/2019 de 5.499.999,50 euros dont 5.499.999,45 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 05/12/2019 de 3.057.835,56 euros dont 2.897.835,56 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 18/12/2019 de 1.087.499 euros dont 1.087.499 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 08/01/2020 de 1.990.283 euros dont 1.990.283 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 15/01/2020 de 3.491.174 euros dont 3.491.174 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 23/01/2020 de 4.833.332 euros dont 4.833.332 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 31/01/2020 de 327.000 euros dont 327.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 07/02/2020 de 326.666 euros dont 326.666 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 14/02/2020 de 169.999 euros dont 169.999 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 24/02/2020 de 597.330 euros dont 597.330 euros en capital.

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 28/02/2020 de 111.110 euros dont 111.110 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 04/03/2020 de 475.000 euros dont 475.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 17/03/2020 de 4.105.000 euros dont 4.105.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 03/06/2020 de 264.603,55 euros dont 264.603,55 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 04/06/2020 de 378.259,40 euros dont 278.258,60 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 12/06/2020 de 687.243 euros dont 687.240,55 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 16/06/2020 de 688.523,55 euros dont 688.522,35 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 17/06/2020 de 610.525,50 euros dont 610.525,40 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 26/06/2020 de 537.081,80 euros dont 537.087,55 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 07/07/2020 de 943.433,75 euros dont 946.432,40 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 20/07/2020 de 820.295,60 euros dont 820.292,55 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 15/09/2020 de 10.684.775,05 euros dont 10.684.761,45 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 28/10/2020 de 4.304.166 euros dont 3.482.099,70 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 04/11/2020 de 2.620.000 euros dont 29.655,56 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 30/11/2020 de 8.380.000 euros dont 441.105,74 euros en capital.

### **3.11 Dotation et reprise de provision pour pertes dans certaines filiales**

Cybergun SA a provisionné une dépréciation du compte courant Cybergun International pour un montant de 5 000 000 euros.

## **4 EVENEMENTS POST CLOTURE**

### **4.1 Suivi du plan de restructuration de la dette financière**

A la date de publication des comptes, le processus d'équitization a permis d'apurer 6,2 M€ de dettes financières, renforçant d'autant les capitaux propres de la société à travers l'émission de 4 723 219 959 actions. Le reliquat de dette à équitizer correspond à la dette RESTARTED INVESTMENT pour 1,7 M€.

### **4.2 Developpement commercial du pôle militaire**

Depuis la fin du mois de décembre 2020, et conformément à la stratégie de diversification du groupe, le pôle militaire de CYBERGUN composé du département SPARTAN MLE et de son bureau d'étude R&D au sein de la filiale ARKANIA a poursuivi son processus de développement à travers :

- **Nouveau partenariat industriel avec la société RUAG Défense France**

En complément de cette percée dans le marché de la simulation, la société a également signé un contrat de sous-traitance avec RUAG Défense France (RDF), filiale française de RUAG Simulation & Training. Ayant remporté un appel d'offres pour livrer une quinzaine de simulateurs indoor d'entraînement au tir aux armes légères lancé par un pays européen membre de l'OTAN, RDF a en effet souhaité confier la réalisation des répliques d'armes pour ces simulateurs à CYBERGUN. Par cette marque de confiance, RDF reconnaît la fiabilité et la grande compétence de la société ARKANIA.

Ce contrat de sous-traitance, porté par SPARTAN MLE, est estimé à un montant aux alentours de 2 MEUR, porte sur la fabrication et la livraison d'environ 350 répliques d'armes légères et de mitrailleuses et de près de 400 accessoires associés et sera réalisé en deux ans.

- **Alliance avec un leader mondial de la défense pour répondre à un appel d'offres**

En parallèle, CYBERGUN a noué une alliance avec un leader mondial dans le domaine de la défense dans le cadre d'une réponse commune à une consultation lancée par le Service des Armées d'un grand pays européen. Cet appel d'offres concerne un système d'instruction et d'entraînement au tir de combat. En cas de succès, CYBERGUN aurait la charge de la fourniture de répliques d'armes issues de son portefeuille de produits développés sous licence exclusive de marques ainsi que des accessoires. L'objectif est d'équiper environ soixante-dix systèmes sur plusieurs années.

- **Développement d'un produit révolutionnaire pour un grand manufacturier**

Depuis 2017, CYBERGUN travaille au développement d'un projet révolutionnaire avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes. Il s'agissait, pour la cellule R&D du Groupe, de créer un nouveau système inédit sur le marché intégrant les technologies maîtrisées par CYBERGUN et les innovations principales du groupe.

Ce développement, qui a été financé intégralement par le partenaire, est désormais terminé et a été validé par le partenaire. CYBERGUN est désormais dans l'attente de l'accord final du partenaire pour lancer la fabrication qui serait confiée à ARKANIA. En cas d'accord, CYBERGUN se verrait confier un contrat cadre de plusieurs millions d'euros par an sur une durée d'environ 10 ans.

#### **4.3 Structuration de la relation VALANTUR/CYBERGUN**

Dans la continuité de l'opération ARKANIA, CYBERGUN et le groupe VALANTUR ont renforcé en mars 2021 leur relation à travers l'entrée de CYBERGUN SA au capital de VALANTUR pour environ 20% afin de progresser sur le développement des synergies entre les deux sociétés.

#### **4.4 Suspension du programme d'Equitization**

Dans la continuité des opérations d'équitization évoquées précédemment et suivant la recommandation du commissaire à l'exécution du plan, il a été décidé de suspendre l'activité de la Fiducie juste avant l'équitization de la dette de CYBERGUN à l'égard de son actionnaire de référence, RESTARTED INVESTMENT, qui a soutenu financièrement le plan. Cette dette d'un montant de 1,7 MEUR correspondant à l'avance faite par RESTARTED INVESTMENT à hauteur de 30% du passif admis des obligataires n'ayant pas apporté leurs obligations à la Fiducie.

Cette suspension temporaire effective à compter de l'équitization totale des dettes financières CECA, permet de réactiver la ligne de financement obligataire. CYBERGUN envisage à cet égard de tirer 20 MEUR sur cette ligne d'ici la fin de l'année pour soutenir les projets de développement de l'entreprise, notamment via des opérations de croissance externe à l'image de la prise de participation dans VALANTUR ou de l'acquisition d'un site de fabrication en France.

#### **4.5 Incidences de la crise du COVID-19**

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans.

## 5 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 5.1 Immobilisations brutes

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Montants exprimés en euros

Actif immobilisé valeurs brutes	31/03/19	Augmentation	Diminution	31/12/20
Immobilisations incorporelles	5 182 324	29 211		5 211 536
Immobilisations corporelles	2 550 370	645 503	45 225	3 150 649
Immobilisations financières	13 524 483	11 600	561 837	12 974 244
<b>TOTAL</b>	<b>21 257 177</b>	<b>686 314</b>	<b>607 062</b>	<b>21 336 429</b>

### 5.2 Amortissements et provisions d'actif

Montants exprimés en euros

Amortissements et provisions	31/03/19	Augmentation	Diminution	31/12/20
Immobilisations incorporelles	2 561 085	192 104		2 753 189
Immobilisations corporelles	2 160 677	232 669	45 225	2 348 121
Immobilisations financières	12 347 196		357 909	11 989 287
<b>TOTAL</b>	<b>17 068 958</b>	<b>424 773</b>	<b>403 134</b>	<b>17 090 597</b>

### 5.3 Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Montants exprimés en euros

Nature des biens immobilisés	Montant brut	Amortis.	Valeur nette	Mode/Durée
Frais de recherche et de dév.	98 684		98 684	Non amortissable
Concessions, brevets et assimilés	251 182	251 182	-	Linéaire 10 ans
Logiciels	93 606	76 371	17 235	Linéaire 1 an
Licences et marques	4 857 500	2 425 637	2 431 863	Linéaire 10 à 30 ans
Autres immo. Incorporelles	9 248		9 248	Non amortissable
Installations techniques	14 125	8 385	5 740	Linéaire 5 ans
Moules	2 238 463	1 986 671	251 792	Linéaire 10 ans
Agencements	95 857	14 468	81 389	Linéaire 5 à 10 ans
Installation vidéo-surveillance	-	-	-	Linéaire 8 ans
Vitrines en dépôts	47 274	47 274	-	Linéaire 8 ans
Mat. De transport	380 650	70 868	309 782	Linéaire 3 à 5 ans
Mat. De bureau et informatique	277 593	213 314	64 279	Linéaire/dégressif 3 à 5 ans
Mobilier	8 501	6 897	1 604	Linéaire 5 ans
Matériel de démonstration	6 187	244	5 943	Linéaire 5 ans
Œuvre d'art	82 000	-	82 000	Non amortissable
Acompte versé s/immo. Corporelles	-	-	-	Non amortissable
Acompte versé s/immo. Incorporelles	-	-	-	Non amortissable
<b>TOTAL</b>	<b>8 460 870</b>	<b>5 101 311</b>	<b>3 359 559</b>	

#### 5.4 Etat des créances

Montants exprimés en euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A + d' un an
Créances rattachées à des participations	8 477 686	8 477 686	
Prêts accordés au personnel	-	-	
Dépôts et cautionnements	158 328		191 476
<b>Sous total créances immobilisées</b>	<b>8 636 014</b>	<b>8 477 686</b>	<b>191 476</b>
Clients douteux	5 270 893	5 270 893	
Autres créances clients	8 159 701	8 159 701	
Personnel et comptes rattachés	-		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 966	7 966	
Etat - impôt s/les bénéfices	260 768	260 768	
Etat - taxe s/la valeur ajoutée	155 658	155 658	
Divers	48 722	48 722	
Groupe et associés	28 830 693		28 830 693
Débiteurs divers	90 029	90 029	
Charges constatées d'avance	89 203	89 203	
<b>Sous total créances de l'actif circulant</b>	<b>42 913 633</b>	<b>14 082 940</b>	<b>28 830 693</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 549 647</b>	<b>22 560 626</b>	<b>29 022 169</b>

#### 5.5 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/03/19	Augmentation	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/12/2020
stock et en-cours	218 937	58 997	100 041		177 893
Créances Clients	3 742 675	206 812	26 644		3 922 843
Dépréciation des c/c Intragroupe	13 778 502	5 000 000			18 778 502
<b>TOTAL</b>	<b>17 740 114</b>	<b>5 265 809</b>	<b>126 685</b>	<b>-</b>	<b>22 879 238</b>

#### 5.6 Produits à recevoir par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	801 077
Clients et comptes rattachés	405 970
Autres créances	54 982
Organismes sociaux	-
Disponibilités	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 262 029</b>

## 5.7 Valeurs mobilières de placement

Montants exprimés en euros

Titres	31/12/2020				31/03/2019			
	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV	-	3	3	-	-	3	3	-
Obligations cotées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations - Coupons courus	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>3</b>	<b>3</b>	-	-	<b>3</b>	<b>3</b>	-

## 5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 89 203 euros ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 6 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 6.1 Capital social

Mouvements des titres	Total Nbre d'actions	Capital social
Titres en début d'exercice	51 949 002	28 571 941
AK SUR CONVERSION OCEANES	8 360 133 984	21 090 661
AK SUR PENALITE DE CONVERSION	4 142 341 926	43 965 847
AK SUR BSAR	616	5
AK SUR EARN OUT HERVE L	681 818	375 000
OPERATION DE REDUCTION DU NOMINAL		(93 606 304)
REGROUPEMENT DE TITRES	(7 716 411 194)	
AK KERVENTURE	77 905 405	77 905
AK SUR BSA K2A & K2B	2 725	3 951
AK SUR FIDUCIE	1 171 286 090	117 128
<b>TOTAL</b>	<b>6 087 890 372</b>	<b>596 134</b>

## 6.2 Variations des capitaux propres

	Solde au 31/03/2019 avant affectation	variation augmentation	variation diminution	Affectation résultat	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2020 avant affectation
Capital	28 571 941	65 630 498	93 606 304				596 135
Prime d'émission	6 658 528	11 557 084					18 215 612
Réserve légale	105 623						105 623
Réserve indisponible		54 992 681					54 992 681
Report à nouveau	(11 675 084)		40 066 745	(28 391 661)			0
Résultat N-1	(28 391 661)			28 391 661			(0)
Résultat de l'exercice	-					(59 833 982)	(59 833 982)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>(4 730 654)</b>	<b>132 180 263</b>	<b>133 673 049</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>(59 833 982)</b>	<b>14 076 068</b>

## 6.3 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	31/03/2019	Augmentation	reprises utilisées	reprises non utilisées	31/12/2020
Prov SAV	13 700				13 700
Prov pour perte de change	773 959	83 700			857 659
PDIR	56 999	469			57 468
Prov litige salarié	55 774		38 274		17 500
Prov douane slovaquie bratislava	82 188		82 188		-
Prov Luke Nash	51 434				51 434
Prov Del Corpo	20 305		783		19 522
Prov PICADO	1 515		1 515		-
Prov Almendroz Perez		156 281			156 281
Prov Contrôle fiscal	358 484		358 484		-
Prov AMF	54 167		54 167		(0)
Prov pénalités ABO	5 040 000		5 040 000		-
<b>TOTAL</b>	<b>6 508 525</b>	<b>240 450</b>	<b>5 575 411</b>	<b>-</b>	<b>1 173 564</b>

## 6.4 Etat des dettes

Montants exprimés en euros

Etat des dettes	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Découvert bancaire et avance en devises	-	-		
Emprunt obligataire convertible	6 044 248	6 044 248		
Emprunt obligataire (1)	-	-		-
Emprunts bancaires	-	-		-
Fournisseurs	10 931 077	10 931 077		
Dettes fiscales & sociales	1 102 798	1 102 798		
Compte courants des sociétés du Groupe	2 674 033			2 674 033
Autres dettes	1 483 272			
Produits constatés d'avance	76 306	76 306		
<b>TOTAL</b>	<b>22 311 734</b>	<b>18 154 429</b>	<b>-</b>	<b>2 674 033</b>

### 6.5 Dettes auprès des établissements de crédit

Montants exprimés en euros

	31/03/2019	Augmentation	Remboursement	31/12/2020
Emprunts bancaires LMT	131 107		131 107	0
Intérêts courus	4 178		4 178	-
<b>TOTAL</b>	<b>135 285</b>	<b>-</b>	<b>135 285</b>	<b>0</b>

### 6.6 Dettes représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas de dette en effet de commerce au 31/12/2020.

### 6.7 Charges à payer par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières diverses	-
Fournisseurs	2 612 413
Dettes fiscales & sociales	701 636
Autres dettes	2 423 291
<b>TOTAL</b>	<b>5 737 340</b>

## 7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Montants exprimés en euros

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/12/2020	Montant HT 31/03/2019
Vente de marchandises hors Union Européenne	8 161 373	1 778 011
Vente de marchandises France	10 342 412	5 524 524
Vente de marchandises Union Européenne	6 548 592	4 380 765
Redevances sous-licences	-	8 559
Prestations de services Export	-	205 275
Prestations de services France	-	-
Autres activités annexes CEE	11 882	826
Autres activités annexes France	6 572	(4 533)
Autres activités annexes Export	4 400	
<b>TOTAL</b>	<b>25 075 232</b>	<b>11 893 427</b>

### 7.2 Résultat d'exploitation

#### 7.2.1 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

Montants exprimés en euros

	Montant
Reprises provision pour risques et charges	176 928
Reprises provision dépréciation des stocks	100 041
Reprises provision pour clients douteux	26 644
Transferts de charges d'exploitation - divers	39 604
Transferts de charges d'exploitation - refacturat° honos aux filiales	108 349
<b>TOTAL</b>	<b>451 566</b>

### 7.2.2 Autres achats et charges externes

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/12/2020	31/03/2019
Achats consommables	195 087	107 939
Sous traitance	810 689	446 218
Location du matériel	99 890	32 433
Location et charges immobilières	469 697	207 725
Entretien du matériel	126 101	49 238
Assurances	150 330	97 377
Frais d'études et de recherches	74 847	13 412
Personnel intérimaire	53 237	35 628
Commissions versées	509 954	615 903
Honoraires	1 851 096	682 269
Frais de publicité et de communication financière	587 245	406 464
Frais de transport et de déplacements	1 281 701	846 932
Frais de télécommunications	120 362	61 274
Services bancaires et divers	96 182	53 270
<b>TOTAL</b>	<b>6 426 418</b>	<b>3 656 082</b>

### 7.2.3 Autres charges

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/12/2020	31/03/2019
Redevances licences marques	1 510 876	647 643
Pertes sur créances irrécouvrables	132 630	40 874
Jetons de présence		
Pertes de change	277 450	208 359
Charges diverses de gestion courante	120 913	30 309
Charges diverses/exercices antérieurs		
<b>TOTAL</b>	<b>2 041 869</b>	<b>927 185</b>

### 7.3 Résultat financier

Composantes du résultat financier	31/12/2020	31/03/2019
Intérêts sur prêts des filiales	180 684	186 685
Autres intérêts et produits assimilés	3 947 738	242
Reprises sur provisions et transfert de charges	773 959	970 710
Gains de change	21 388	45 312
Dotations risques et charges financières	(857 659)	(1 573 959)
Intérêts et charges assimilées	(10 305 826)	(333 780)
Perte de change	(80 474)	(59 443)
Charges nettes sur actions propres	(108 000)	
<b>TOTAL</b>	<b>(6 428 190)</b>	<b>(764 233)</b>

Le total des intérêts et charges assimilées de 10 305 826 euros intègrent les commitments fees ABO de 9,2M€ concernant le contrat ABO II signé en octobre 2019.

Le solde net des gains et des pertes de change s'établit comme suit :

Montants exprimés en euros

	Résultat réalisé au 31/12/2020	Résultat réalisé au 31/03/2019
Gains de change	127 095	149 717
Pertes de change	(357 924)	(267 802)
Reprise provision perte de change	773 959	674 066
Dotation provision perte de change	(857 659)	(773 959)
<b>TOTAL</b>	<b>(314 529)</b>	<b>(217 978)</b>

#### 7.4 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en euros

	31/12/2020	31/03/2019
Dotat° provisions exceptionnelles	(5 000 000)	(14 406 502)
Pénalités, amendes	(412 928)	(94 225)
Charges exceptionnelles de restructuration		
Charges exceptionnelles impots		
Autres charges exceptionnelles	(45 518 331)	(8 936 388)
Autres charges exceptionnelles /exo antérieur		
Autres produits exceptionnels	589 763	211 659
Autres produits exceptionnels /exo antérieur		
Dotat° prov risques et charges exceptionnels		
Transfert de charges exceptionnelles		
Reprise provisions exceptionnelles	5 756 393	
Produits de cession d'éléments d'actifs	154 310	900
VNC éléments d'actifs cédés		(576)
<b>TOTAL</b>	<b>(44 430 794)</b>	<b>(23 225 132)</b>

Le poste Dotation aux provisions exceptionnelles est constitué d'une dotation pour dépréciation du compte courant de la filiale Cybergun International pour 5 000 000€

Le poste autres charges exceptionnelles est constitué à hauteur de 43 965 847€ de pénalités de conversion d'obligations liés au contrat ABO.

#### 7.5 Ventilation de l'impôt

Montants exprimés en euros

Niveau de résultat	Avant Impôt	Base Imposable	Impôt	Après Impôt
Résultat d'exploitation	(9 243 514)	(9 194 020)		(9 243 514)
Résultat financier	(6 428 190)	1 317 806		(6 428 190)
Résultat exceptionnel	(43 672 312)	(38 259 384)		(43 672 312)
Crédit Impôt Recherche	268 515			268 515
<b>TOTAL</b>	<b>(59 075 500)</b>	<b>(46 135 597)</b>	<b>-</b>	<b>(59 075 500)</b>

## 7.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Montants exprimés en euros

	Assiette	taux	Impôts
<b>Allègements</b>			
Provision C3S		28,00%	
Provision Effort Construction	17 146	28,00%	4 801
Engagement Retraite	57 468	28,00%	16 091
Ecart de conversion passif	1 939 191	28,00%	542 973
<b>TOTAL</b>	<b>2 013 805</b>		<b>563 865</b>

	Assiette	taux	Impôts
<b>Accroissements</b>			
Ecart de conversion actif	1 266 026	28,00%	354 487
<b>TOTAL</b>	<b>1 266 026</b>		<b>354 487</b>

## 8 AUTRES INFORMATIONS

### 8.1 Effectif moyen

Catégories de salariés	31/12/2020	31/03/2019
Cadres	25	20
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	19	15
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	3	1
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>36</b>

## 8.2 Ecarts de conversion

Montants exprimés en euros

	Ecart actif	Ecart passif
Diminution des créances clients	285 983	
Diminution des prêts accordés aux filiales		
Diminution des comptes courants des filiales	857 659	
Augmentation des dettes fournisseurs	122 384	
Augmentation des dettes financières		
Augmentation des créances clients		103 476
Augmentation des prêts accordés aux filiales		918 288
Augmentation des comptes courants des filiales		576 641
Diminution des dettes fournisseurs		340 786
Diminution des dettes financières		
<b>TOTAL ECART DE CONVERSION :</b>	<b>1 266 026</b>	<b>1 939 191</b>

## 8.3 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite se chiffrent à 57 468 EUR au 31 décembre 2020.

Ils sont comptabilisés en provision pour risques et charges, charges sociales incluses.

## 8.4 Plan de Stock Options

NEANT

## 8.5 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Montants exprimés en euros

Rubrique	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Entreprises liées
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations		4 338 230
Créances rattachées à des participations		8 477 686
Autres immobilisations corporelles		
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés		9 767 645
Autres créances		28 830 693
<b>Dettes</b>		
Dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 100 279
Autres dettes		2 674 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>Compte de résultat</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		180 684
Charges financières		2 809
Autres produits exceptionnels		
Charges constatées d'avance		

Les entreprises liées sont celles qui appartiennent au Groupe dont Cybergun SA est l'entité consolidante. Il s'agit des sociétés, Softair USA, Cybergun USA, Cybergun International, Palco, Tech Group HK, Tech, SPARTAN IMPORTS US, Cybergun Italie, Spartan DK, Microtrade, Cybergun HK, B4S, Dolomede, Cybergun Japan, Ton marquage, Open space, ARKANIA, SCI Notre Usine.

## 8.6 Tableau des filiales et des participations

Filiales et participations	Date dernier ex.clos	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis à la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier ex.clos	Résultat du dernier ex.clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements globaux concernant les filiales &amp; participations</b>											
<i>Filiales plus de 50% du capital détenu</i>											
Microtrade (Luxembourg)	31/12/2020	25 000	1 549 101	100%	273 678	273 678			-	686 436	
Cybergun Italie	31/12/2020	10 000	(523 132)	100%	2 754 196	-			8 617	(1 580 041)	
SPARTAN IMPORTS DK (ex GUNS Danemark) (1 EUR = 7,4409 DKK au 31/12/2020)	31/12/2020	16 799	204 859	100%	83 900	83 900			-	(51 451)	
DOLOMEDE	31/12/2020	7 622	(389 689)	100%	3	3			-	(5 085)	
TON MARQUAGE	31/12/2020	50 000	(1 143 258)	100%	500 000	-			2 403 569	(1 036 565)	
OPEN SPACE	31/12/2020	5 000	(57 036)	100%	700 000	400 000			413 730	(126 915)	
ARKANIA	31/12/2020	10 000	-	51%	5 100	5 100			-	(54)	
SCI NOTRE USINE	31/12/2020	10 000	-	50%	5 000	5 000			11 500	6 207	
<i>Participations (10 à 50% du capital détenu)</i>											
CYBERGUN JAPAN (1 EUR = 118,90 JPY au 31/03/2020)	31/03/2020	50 463	(4 263)	33%	16 353	16 353			24 628	(15 231)	
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>											

## 8.7 Engagements donnés

En K€	31/12/2020	31/03/2019
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce(1)		21 610
Encours du factoring déconsolidé effets à l'encaissement non échus	138	336

(1) Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du Groupe CYBERGUN par RESTARTED INVESTMENT, le protocole signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur RESTARTED INVESTMENT.

### Effets à l'encaissement non échus :

Au 31 décembre 2020, le montant d'effets à l'encaissement s'élève à 138 024 euros.

## 8.8 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Les BSA émis sur la période ainsi que les stocks options sont notamment considérés comme étant intégralement convertis en actions à l'échéance, ce qui entraîne un effet dilutif sur le résultat par action.

Montants exprimés en euros

	31/12/2020	31/03/2019
Résultat par action (€)	-0,010	-0,916
Résultat dilué par action (€)	-0,004	-0,288

## 9 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

### 9.1 Produits à recevoir

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir/prêts Groupe	
Groupe - intérêts courus s/prêts	801 077
<b>TOTAL</b>	<b>801 077</b>

Produits à recevoir s/fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	45 057
<b>TOTAL</b>	<b>45 057</b>

Produits à recevoir s/clients et comptes rattachés	
Clients - factures à établir	319 793
Groupe - factures à établir	86 177
<b>TOTAL</b>	<b>405 970</b>

Produits à recevoir s/ Etat	
Etat - produits à recevoir	9 925
<b>TOTAL</b>	<b>9 925</b>

Produits à recevoir s/autres débiteurs	
Divers - produits à recevoir	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Produits à recevoir s/VMP - coupons courus	
	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

## 9.2 Charges à payer

Montants exprimés en euros

### Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit

Intérêts courus s/emprunt obligataire

Intérêts courus s/prêts LMT

Intérêts courus à payer s/concours bancaires

**TOTAL -**

### Emprunts et dettes financières divers

### Associés intérêts courus

### Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Frs - factures non parvenues 2 556 922

Groupe - factures non parvenues 55 491

**TOTAL 2 612 413**

### Dettes fiscales et sociales

Dettes provisions pour congés à payer 151 415

Dettes RTT 7 631

Personnel - autres charges à payer 247 500

Charges s/congés payés 74 030

Charges sur RTT 3 820

Organismes sociaux charges à payer 124 812

Provision taxe d'apprentissage 44 163

Provision formation professionnelle continue

Provision effort construction 19 128

Provision CET

Provision médecine du travail 6 714

Provision taxe foncière 17 218

Provision taxe/bureaux

Provision TVTS 5 205

**TOTAL 701 636**

### Autres dettes

Divers - charges à payer 88 031

Charges à payer sur licences 1 236 854

RRR à accorder et autres avoirs 448 652

Groupe - avoirs à établir 11 000

**TOTAL 1 784 537**

### 9.3 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en euros

Charges constatées d'avance	
Charges diverses d'exploitation	89 203
<b>TOTAL</b>	<b>89 203</b>

### 9.4 Produits constatés d'avance

Montants exprimés en euros

Produits constatés d'avance	
Produits constatés d'avance	76 306
<b>TOTAL</b>	<b>76 306</b>



BM&A • 11, rue de Laborde • 75008 Paris  
+33 (0)1 40 08 99 50 • [www.bma-groupe.com](http://www.bma-groupe.com)

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros - RCS Paris 348 461 443

**CYBERGUN**  
société anonyme au capital de 1.460.034,9243 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 19 JUILLET 2021**

---

L'an deux mille vingt et un,  
Le 19 juillet,  
À 13 heures et 45 minutes,

Les actionnaires de la Société se sont réunis, sur seconde convocation, au 3-5, impasse Reille à Paris (75014) sur convocation faite par le conseil d'administration.

À cet effet, un avis de seconde convocation a été inséré au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 2 juillet 2021 (n° 79) et publié en ligne sur le support habilité à recevoir des annonces légales (SHAL) [www.affiches-parisiennes.com](http://www.affiches-parisiennes.com) le 2 juillet 2021 (n° A21019538). En outre, des lettres simples de convocation ont été adressées aux actionnaires dont les titres sont nominatifs le 7 juillet 2021.

Conformément à l'article R225-95 du code de commerce, une feuille de présence a été signée en entrant en séance par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède alors à la composition de son bureau.

L'assemblée est présidée par M. Hugo Brugière, président-directeur général de la Société (le « **Président** »).

La société Restarted Investment S.A., représentée par M. Baudouin Hallo, et Mme Henriette Eudes sont désignés scrutateurs de l'assemblée, en tant que membres de l'assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction.

M. Jean-Baptiste Roy est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président indique que le cabinet BM&A, commissaire aux comptes de la Société, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 3.807.215.344 actions sur les 18.600.349.243 actions ayant le droit de vote, soit plus du vingtième des actions ayant le droit de vote. Le bureau constate donc que le quorum est atteint tant pour l'assemblée générale extraordinaire, aucun quorum n'étant requis pour l'assemblée générale ordinaire statuant sur seconde convocation.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire de l'avis de seconde convocation inséré au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 2 juillet 2021 (n° 79) et publié en ligne sur le support habilité à recevoir des annonces légales (SHAL) [www.affiches-parisiennes.com](http://www.affiches-parisiennes.com) le 2 juillet 2021 (n° A21019538) ;
- le texte des résolutions ;
- le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions ;
- les comptes annuels et consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

**CYBERGUN**  
société anonyme au capital de 1.460.034,9243 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « **Société** »)

- les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions et engagements réglementés ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (11<sup>e</sup> résolution) ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (12<sup>e</sup> résolution) ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital (14<sup>e</sup> résolution) ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital (16<sup>e</sup> résolution) ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> résolutions) ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan épargne (23<sup>e</sup> résolution) ; et
- un exemplaire des statuts à jour de la Société.

Le Président indique qu'aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de points ou de nouveaux projets de résolution émanant des actionnaires n'a été reçue.

Il rappelle, en conséquence, que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

**À titre ordinaire**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
  2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
  3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- (...)

**À titre extraordinaire**

- (...)
25. Pouvoirs pour formalités

**CYBERGUN**  
société anonyme au capital de 1.460.034,9243 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « **Société** »)

Le Président fait alors une brève allocution aux actionnaires et déclare la discussion ouverte. S'en suit alors un échange entre le Président et les actionnaires.

Après cet échange, et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

**À titre ordinaire**

***Première résolution (Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020)***

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions et de celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et desquels il ressort pour ledit exercice un résultat déficitaire de 59.883.982,12 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant nul des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, ainsi que de l'impôt correspondant.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus de leur gestion aux membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

<b><i>Résultat des votes</i></b>		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
<i>3.806.804.846</i>	<i>0</i>	<i>410.500</i>

Cette résolution est donc **adoptée**.

**CYBERGUN**  
société anonyme au capital de 1.460.034,9243 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « Société »)

**Deuxième résolution** (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions et de celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat déficitaire de 19.830.655,10 euros.

<i>Résultat des votes</i>		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
3.806.804.846	0	410.500

Cette résolution est donc **adoptée**.

**Troisième résolution** (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à 59.883.982,12 euros, (i) à hauteur de 54.992.680,91 euros, au compte de réserves indisponibles destiné à l'imputation des pertes futures, et (ii) pour le solde, au compte « Report à nouveau ».

Par suite de cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élève dorénavant à (4.841.301,21) euros.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'au titre des trois exercices précédents, (i) aucun dividende n'a été mis en distribution, et (ii) aucun revenu éligible à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts ou non éligible à cet abattement n'a été distribué.

<i>Résultat des votes</i>		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
3.807.215.346	0	0

Cette résolution est donc **adoptée**.

(...)

**CYBERGUN**  
société anonyme au capital de 1.460.034,9243 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « **Société** »)

***Vingt-cinquième résolution (Pouvoirs pour formalités)***

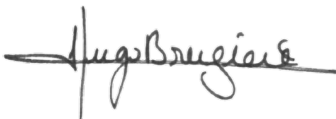
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale pour effectuer les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

<b><i>Résultat des votes</i></b>		
<i>Voix pour</i>	<i>Voix contre</i>	<i>Abstention</i>
<i>3.792.215.346</i>	<i>15.000.000</i>	<i>0</i>

Cette résolution est donc **adoptée**.

\* \* \*

Extrait certifié conforme.



**Hugo Brugière**  
Président-Directeur général